

David Téné

## LA PRONONCIATION TRADITIONNELLE DE L'HÉBREU ET L'ÉMERGENCE DE L'HÉBREU PARLÉ DE NOS JOURS

1. La connaissance de l'hébreu au Moyen-Âge (p. 140);
2. Diglossie plurilingue (p. 141);
3. La prononciation traditionnelle (désormais: *PT*) de l'hébreu vers la fin de l'ère médiévale (p. 144);
4. Système de diaphonèmes (p. 146);
5. L'avènement de l'hébreu parlé sur l'arrière-fond de la *PT* (p. 151);

Supposons que l'hébreu — au contraire du latin — n'ait pas changé d'identité linguistique depuis ses débuts jusqu'à nos jours.<sup>1</sup> On pourrait alors diviser l'histoire de l'hébreu, trois fois millénaire, de manières différentes.<sup>2</sup> Nous avons choisi pour notre part le critère suivant: l'hébreu figurait-il dans les rapports *mère-enfant*? Selon ce critère nous aboutissons à trois époques principales:

1. Une première époque où l'hébreu figurait dans les rapports mère-enfant et qui a duré environ quatorze siècles, jusqu'à la fin du II<sup>e</sup> siècle de l'ère vulgaire. Nous l'appellerons *l'hébreu ancien (HA)*.
2. Une deuxième époque où l'hébreu ne figurait pas dans les rapports mère-enfant et qui a duré dix-sept siècles environ, jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Nous l'appellerons *l'hébreu médiéval (HM)*.<sup>3</sup>
3. Enfin une troisième époque où l'hébreu figure de nouveau dans les rapports mère-enfant. C'est *l'hébreu contemporain (HC)*.

1 Sur l'unité historique de l'hébreu et la division de son histoire en époques voir *Mehqarim ba-lashon* (1985), pp. 1–173.  
2 Voir *Segal*, 1927, p. 1; *idem*, 1936, p. 1; *Peretz*, 1967, pp. 12–67; *Ben-David* 1985, pp. 163–173.  
3 L'hébreu médiéval ne correspond donc pas avec le Moyen-Âge européen.

### 1. La connaissance de l'hébreu au Moyen Âge: ses deux manifestations.

La connaissance de l'hébreu s'est maintenue chez les Juifs tout au long du Moyen-Âge, tel qu'il a été défini ci-dessus. Elle s'est manifestée de deux façons différentes:

- (a) La lecture et la compréhension de textes sacrés tant bibliques que post-bibliques;
- (b) La composition littéraire dans le sens le plus large du terme.

L'hébreu était d'usage oral dans le culte et dans l'enseignement. A la synagogue on récitait et on comprenait (plus ou moins) les sections hebdomadaires du Pentateuque, les passages des Prophètes qui leur étaient associés, les Psaumes et d'autres écrits Hagiographes, de même que les prières et les chants liturgiques.

Comme langue écrite, l'hébreu (parfois pénétré d'araméen) se retrouve à l'école, dans certains genres de littérature, parfois dans les lettres d'affaires, dans les archives des communautés, etc. (Téné, 1968, p. 977). La littérature en langue hébraïque comprend une gamme nuancée de genres: des oeuvres homilétiques, des chants liturgiques et, à partir du Xe siècle en Espagne — sur des modèles arabes — une poésie profane et des romans en prose rimée, ainsi que des grammaires bibliques, des dictionnaires de même que des commentaires de la Bible et de la Michna, des traités de philosophie, de médecine et d'astronomie, des traités d'éthique et de mystique, des dictionnaires de synonymes et des traités de rhétorique, des récits de voyages, des chroniques et des livres d'histoire, des testaments moraux et évidemment des *Responsa* et des commentaires talmudiques. Outre cette vaste littérature écrite en langue hébraïque, on trouve à partir du XIIème siècle quelques centaines d'ouvrages traduits en hébreu surtout à partir de l'arabe.<sup>4</sup>

Pour les rapports journaliers les juifs empruntaient le parler de leur entourage: le grec dans le monde hellénistique, l'araméen dans le Moyen-Orient pré-islamique, l'arabe dans les régions arabophones, les langues ou dialectes romans dans la *Romania* médiévale, l'allemand médiéval dans les pays rhénans, le slave en Bohême, etc.

- 4. Certains genres littéraires mentionnés ci-dessus ont pris naissance en hébreu à la suite de la traduction de l'arabe, p.ex. la philosophie, la médecine, l'astronomie, la grammaire, la lexicographie, etc.

## 2. Diglossie plurilingue<sup>5</sup>

Selon les deux usages de l'hébreu nous pouvons définir la situation socio-linguistique de ceux qui connaissaient l'hébreu au Moyen-Âge. Ils se trouvaient dans un état de diglossie associée au bilinguisme: diglossie — car ils recouraient à des variétés linguistiques différentes selon des circonstances bien définies et bien délimitées (V. Ch. 1 ci-dessus); bilinguisme — car ils employaient deux (ou même trois) langues pour communiquer et s'exprimer tant dans leur vie privée que dans leur vie publique. Au Moyen-Âge l'hébreu — comme le latin et l'arabe classique — ne fonctionnait que comme langue diglossique, véritable *upper-language*, pour reprendre le terme employé par *Ferguson* (1959), et en tant que *upper-language* l'hébreu restait en contact constant avec plusieurs langues vernaculaires, lesquelles étaient des *under-languages*.

Deux exemples à titre d'illustration: Au XI<sup>ème</sup> siècle dans les régions arabophones les Juifs parlaient des dialectes arabes, employaient l'hébreu et l'araméen pour la lecture et enfin l'arabe et l'hébreu dans leurs écrits. On a donc à faire ici à un cas de diglossie bi- (ou tri-) lingue. En France, par contre, p.ex. à Troyes, du onzième au quatorzième siècle, les Juifs parlaient le patois champenois, lisaient l'hébreu et l'araméen, mais n'employaient que l'hébreu dans leurs écrits. C'est encore un cas de diglossie plurilingue. La situation était semblable partout ailleurs.

Comme nous l'avons dit plus haut, l'hébreu était partout la deuxième langue. La plurilingualité des Juifs au Moyen-Âge n'était pas une situation passagère, comme la bilingualité des immigrants dans l'ère moderne qui ne dure que deux (ou trois) générations — mais bien au contraire était une situation stable qui a duré pendant des siècles et dont les conséquences ont été sanctionnées par la tradition. Ainsi, si nous signalons l'arabe par la lettre *A* et l'hébreu par la lettre *H*, nous devons constater que dans le cadre de la grande population arabophone (*A*) il y avait aussi une minorité *AH* qui parlaient l'arabe et employaient aussi l'hébreu. De même si nous notons le français *F* nous avons dans le cadre de la population francophone aussi une minorité *FH*. De même pour le provençal (*P*) nous aurons dans la région Marseille–Lunel–Montpellier une minorité *PH*. Dans les pays

5 Ce chapitre est une version française mise à jour de *Téné* (1983), pp. 245–251.

rhenans où l'on parlait un dialecte germanique (*G*) nous aurons une minorité *GH*. En Bohême et en Moravie où l'on parlait un dialecte slave (*S*) nous aurons une minorité *SH*, etc. Au onzième et douzième siècles, p.ex. la connaissance de l'hébreu s'est maintenue simultanément dans ces différents groupes (*AH+FH+PH+GH* etc.). Mais nulle part et à aucun moment de la longue époque médiévale nous n'avons trouvé la connaissance de l'hébreu non-accompagnée d'un vernaculaire quelconque mentionné ci-dessus. Cette situation est sans pareil paraît-il. On serait tenté de trouver une situation parallèle pour le latin médiéval. Mais la connaissance du latin dans l'église catholique était limitée au clergé, le service catholique n'exigeant pas de la part de ses fidèles la lecture et la compréhension de longs textes sacrés; la connaissance de l'hébreu était, par contre, répandue chez la plupart des hommes car le service surtout les jours de Sabbat et des fêtes exigeait de la part des fidèles la lecture et la compréhension de longs passages en hébreu tant biblique que post-biblique.

Est bilingue toute personne qui comprend des énoncés dans une langue quelconque qui n'est pas sa langue première (maternelle). Cette compréhension peut être considérée comme le début de la bilingualité.<sup>6</sup> Ceux qui connaissaient l'hébreu au Moyen-Âge étaient forcément bilingues. Leur bilingualité était liée à leur éducation. L'enseignement traditionnel juif a été définitivement établi par les Geonim (589/850 — 1138 de l'ère vulgaire). Le but de l'enseignement des garçons était de les préparer à participer de façon active au service à la synagogue (*Goitein, II. 1971, p. 175*). Les jours de Sabbat et en jours fériés le service dure plusieurs heures. La lecture de la péricope hebdomadaire et de la haftarah y occupe la place centrale. Les garçons apprenaient à lire dès leur plus jeune âge et consacraient leurs premières années à l'école à apprendre les versets bibliques jusqu'à ce qu'ils les connussent par coeur. Par la suite ils apprenaient verset par verset — la traduction araméenne et la traduction dans leur langue vernaculaire, par exemple l'arabe ou le français, etc. Selon des documents de la Gueniza de Caire, datés du IXème au XIIIème siècles,

6 C'est la définition de *Macnamara*, 1969, p. 82. Elle est minimaliste. *Haugen*, 1956, p. 10 nous présente une définition plus maximaliste: le pouvoir du locuteur «to produce complete meaningful utterances in the other language»; pour d'autres définitions v. *Téné*, 1983, p. 246, N. 23.

l'enseignement primaire était dispensé à la grande majorité des garçons et même les plus pauvres et les orphelins dans les lieux les plus isolés acquéraient quelque connaissance de l'hébreu avant l'âge de 13 ans, l'âge de la majorité religieuse (*Goitein*, II, 1971, p. 186-7).

Le fait même que l'hébreu médiéval ne fonctionnait que comme deuxième langue a eu des répercussions importantes tant du point de vue de l'ontogénie linguistique des sujets que du point de vue de la phylogénie linguistique de l'hébreu.

On n'acquiert la structure d'une langue seconde que par rapport à celle de la langue maternelle par une action *d'identification dialinguistique* (*Téné*, 1983, p. 249; *Mackey*, 1972). Au Moyen Âge les Juifs accédaient à la prononciation de l'hébreu en apprenant à lire et à la compréhension des textes au moyen d'une traduction littérale dans l'idiome vernaculaire, ou plutôt dans une variété littéraire quelconque de cet idiome.

Apprendre à lire c'est apprendre à établir un rapport monovalent entre signes graphiques et valeurs phonétiques. Aux signes graphiques de l'hébreu — lettres, signes de vocalisation et autres signes diacritiques — il faut apprendre à attribuer des valeurs phonétiques. Il va sans dire que de nos jours les enfants en Israël apprennent à parler l'hébreu avant l'âge de cinq ou six ans, le moment de l'apprentissage de la lecture. Ainsi quand ils arrivent à cet âge ils doivent associer aux lettres de l'alphabet les valeurs phonétiques qu'ils ont acquises trois ou quatre années auparavant, quand ils ont appris le mécanisme de la parole, à savoir le parler hébreu maternel. Mais où l'enfant juif au Moyen-Âge, qui ne prononçait pas l'hébreu avant l'apprentissage de la lecture, puisait-il ces valeurs phonétiques? Bien entendu, il les puisait de l'idiome vernaculaire dans son entourage familial. Dans le domaine arabophone on établissait — inconsciemment sans doute — un rapport monovalent entre signes orthographiques hébraïques et valeurs phonétiques dans le cadre du phonétisme arabe. De même, dans les domaines de la langue française, allemande, slave, grecque, araméenne, iranienne, etc. Pendant dix-sept siècles environ on n'a pu ainsi échapper à l'identification dialinguistique. D'une part la prononciation de l'hébreu n'était possible qu'en apprenant à lire, et d'autre part on ne pouvait apprendre à lire que par l'identification dialinguistique entre signes graphiques hébraïques et valeurs phonétiques puisées des langues vernaculaires.

Cet état de choses s'étant maintenu pendant des siècles qu'en a-t-il résulté pour la phylogénie de l'hébreu? Le résultat fut qu'au Moyen Âge se sont constituées et cristallisées les différentes prononciations de l'hébreu dans le cadre du phonétisme des parlers vernaculaires des Juifs. Ces prononciations se sont maintenues pendant des siècles et ont été sanctionnées comme prononciations traditionnelles pour la lecture des textes à la synagogue et dans l'enseignement. Regardons ceci de plus près.<sup>7</sup>

### 3. La prononciation traditionnelle de l'hébreu vers la fin de l'ère médiévale

La constitution des différentes prononciations traditionnelles et leur évolution à travers le Moyen-Âge nous sont malheureusement mal connues. Quelques unes de ces prononciations ont disparu à travers les siècles, p.ex. la prononciation traditionnelle dans le domaine de la langue française avant l'expulsion des Juifs par Philippe le Bel. Heureusement ce type de prononciation a été reconstitué et décrit par le romaniste Menahem Banitt en 1972. Banitt préparait alors une édition critique du *Glossaire Hébreu-français de Bâle* (manuscrit A III, 39. aujourd'hui N.23) composé «au cours du premier quart du XIIIe siècle au scriptorium du Maître Jakob de Troyes» (Banitt, 1972, Introduction, p. 187). Les gloses françaises y sont transcrites en caractères hébraïques pourvus de signes de vocalisation. Or, comme la prononciation champenoise du début du XIIIe siècle est assez bien connue des romanistes, Banitt a eu l'heureuse idée de dégager de la transcription en caractères hébraïques des mots français la prononciation de l'hébreu à Troyes au début du XIIIe siècle (Banitt, 1972, Introduction, pp. 46–55). Nous avons ici un cas heureux de reconstruction. Mais d'autres prononciations — p.ex. la prononciation dans le domaine de la langue grecque avant le XVIe siècle, la prononciation dans le domaine slave avant le XIIIe et XIVE siècles — ne nous sont pas connues et ne le seront peut-être jamais. Ajoutons enfin que dans la plupart des cas les Juifs ont changé leur parler vernaculaire à travers le Moyen-Âge: En Orient le parler araméen des Juifs a été presque entièrement supplanté<sup>8</sup> par le parler

7 Les chapitres 3, et 4. de cet article sont une version française élaborée de Téné, 1985, pp. 112–120.

8 Le parler araméen des Juifs ne s'est maintenu que chez les *Juifs du Targoum* (les Juifs Kurdes) dans la région où se rencontrent de nos jours les frontières de la Turquie, de l'Iran, de l'Irak et de la Syrie.

arabe au cours du VIII<sup>e</sup> siècle (à la suite des conquêtes arabes du VII<sup>e</sup> siècle); en Afrique du Nord et en Espagne les Juifs ont abandonné leurs parlers néo-latins et ont adopté eux aussi le parler arabe; quelques siècles plus tard, en Espagne les Juifs ont abandonné le parler arabe pour l'espagnol (à la suite du progrès de la *reconquista*); dans le domaine slave les Juifs ont abandonné leur parler slave et ont adopté le yidiche aux alentours du XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles; dans les Balkans, dans les îles grecques et à Constantinople le parler grec des Juifs a été évincé au XVI<sup>e</sup> siècle par le parler espagnol qu'avaient apporté les expulsés d'Espagne.<sup>9</sup>

Cependant, nous avons une idée assez claire des prononciations traditionnelles de l'hébreu à la fin du Moyen-Âge. Et ceci grâce au musicologue Abraham Zevi Idelsohn (1882–1938), venu à Jérusalem en 1905 pour étudier le chant liturgique juif oriental. Muni d'un phonographe que l'Académie Impériale des Sciences de Vienne avait eu la bonté de lui fournir, il a enregistré pendant les années 1905–1909, la récitation des textes sacrés dans plusieurs synagogues de la vieille ville de Jérusalem. Il a ensuite publié son *Thesaurus of Hebrew Oriental Melodies* en 10 tomes (tome premier en 1914, dixième tome en 1932).<sup>10</sup> Ce travail a eu, pour ainsi dire, une retombée scientifique sur le plan de la description linguistique. En effet, *Idelsohn (1913 = idem 1913a)* est une étude phonétique sur la prononciation traditionnelle de l'hébreu. A l'époque Idelsohn a trouvé à Jérusalem 9 traditions pour la prononciation de l'hébreu<sup>11</sup>: (1) La *PT* yéménite; (2) la *PT* irannienne (dans laquelle a été incluse aussi la prononciation traditionnelle des Juifs originaires de Boukhara); (3) la *PT* daghestanienne<sup>12</sup> (4) la *PT* ashkenaze (c'est à dire la *PT* des Juifs originaires de l'Europe de l'Est et de l'Europe centrale); (5) la *PT* irakienne;

9 Sur les langues vernaculaires des Juifs au Moyen-Âge, voir *Weinreich*, 1973, I, pp. 48–183.

10 La plupart des tomes contiennent aussi un chapitre sur la prononciation.

11 Sur les différents types de *PT* voir maintenant *Morag*, 1971, pp. 1120–1145. On y trouvera une bibliographie mise à jour (jusqu'en 1970). Voir aussi *Ben-Hayyim*, 1971, p. 85.

12 C'est à dire la *PT* des Juifs originaires des chaînes méridionales du Caucase. Ils y sont arrivés de l'Iran et leur langue parlée, le Tati était un mélange de Perse, de Tartare et de Turc.

(6) la *PT* samaritaine; (7) la *PT* sepharade (c'est à dire la *PT* des Juifs originaires de la Syrie, de la Turquie et des Balkans de même que la *PT* des Juifs sepharades d'Eretz-Israël); (8) la *PT* marocaine (en fait la *PT* des Juifs originaires du Maghreb tout entier), et (9) la *PT* portugaise et italienne. Idelsohn a esquissé leur phonétique et les a illustrées par des specimens en transcription phonétique «large». Ces types de *PT* comprennent des sous-types: quatre sous-types dans la *PT* yéménite, trois dans la *PT* ashkenase (*Morag*, 1971, pp. 1139–1142), cinq dans la *PT* irannienne, quatre dans la *PT* italienne (*Ben Hayyim* 1971, p. 85). *Morag* (1971, pp. 1139–1142) compte 16 types et sous-types de prononciation, *Ben-Hayyim* (1971, p. 85) en compte dix-huit.<sup>13</sup>

Idelsohn a employé l'expression «gegenwärtige Aussprache», c'est à dire «la prononciation contemporaine»; à vrai dire il a capté l'état médiéval de la prononciation de l'hébreu juste avant les grandes vagues de migration qui caractérisent la vie juive à la fin du XIXème siècle et au début du siècle présent et juste avant l'avènement du *native hebrew speech*.

#### 4. Système de diaphonèmes

Les types de prononciation traditionnelle mentionnés plus haut — quelle est leur position dans la phonologie de l'hébreu à la fin du Moyen-Âge? On ne peut les interpréter convenablement dans le cadre de la phonologie de l'hébreu biblique car le fonctionnement de la langue et le statut linguistique de ceux qui l'utilisaient étaient totalement différents à ces deux époques. Pourrait-on imaginer une description phonologique adéquate pour les différentes prononciations du latin médiéval dans l'église catholique sur la base de la phonologie du latin classique? La prononciation de l'hébreu à la fin du Moyen Âge repose sur une base phonologique différente de la phonologie biblique. Quelle est la nature de l'invariante dans ce système? Quelle est la position des différents types de prononciation les uns par

13 La *PT* samaritaine a été étudiée par *Ben-Hayyim* (1957–1977), les autres *PT* orientales ont été documentées et étudiées dans le Projet d'études des *PT* à Jérusalem (*Felmann*, 1978). Pour la *PT* irakienne voir maintenant *Morag*, 1977; pour la *PT* des Juifs syriens voir *Katz*, 1981; la *PT* des Juifs de Djerba en Tunisie a été étudiée par *Katz* 1978; la *PT* des Juifs du Maroc a été étudiée par *Mamman*, 1984, etc.

rapport aux autres et chacun par rapport au système phonologique dans sa totalité. L'étude des *PT* n'a pas abordé jusqu'à présent ces questions.

Les connaisseurs de l'hébreu à la fin du Moyen-âge, p.ex. au Yemen, auraient dû penser sans doute que leur prononciation de l'hébreu était la seule prononciation existante et donc qu'il n'y avait pas de prononciation différente s'ils n'avaient jamais rencontré des Juifs non-yéménites. Et c'est ainsi qu'auraient dû penser à cette époque probablement les membres de toutes les autres communautés juives qui connaissaient l'hébreu. Car d'une part la prononciation de l'hébreu ne se matérialisait que dans la lecture des textes et d'autre part celle-ci n'était possible que dans une *PT*. Au Moyen Âge la prononciation de l'hébreu ne connaissait pas de diglossie. La prononciation traditionnelle dans laquelle on était éduqué, était employée dans toutes les occasions de la vie religieuse quotidienne exigeant la lecture d'un texte hébraïque. Chaque *PT* peut donc être considérée comme un système phonologique tant par sa structure que par son fonctionnement: chaque *PT* actualisait un nombre fixe de traits distinctifs qui lui étaient spécifiques, un inventaire de phonèmes qui lui était caractéristique, de même que des règles de distribution et de variation et des données de fréquence propres.

Le problème de savoir quel était le rapport entre les prononciations traditionnelles ne s'est pas posé chez les connaisseurs de l'hébreu avant de rencontrer par hasard des étrangers à leur type de prononciation.<sup>14</sup> Mais ce problème devrait préoccuper de nos jours les descripteurs de la langue. Par ex: comment allons nous représenter sur le plan de la *langue* l'invariante sous-jacente à la première voyelle du mot בְּרִיךְ («béni») tel qu'elle a été prononcée à la fin du Moyen Âge? Au Yemen elle se prononçait [â], selon la prononciation sepharade [a], et selon la prononciation ashkenaze elle se prononçait [o] (en Lituanie) ou [u] (en Pologne). Serait-il opportun de dire que nous avons ici une invariante (un phonème) à 4 variantes principales à savoir: [â~a~o~u]? Cette analyse est impropre. Les variantes phonétiques sont ou bien conditionnées par le contexte phonétique ou bien elles sont

14 Pourtant, le problème des différents types de *PT* aurait préoccupé les *docteurs* à travers les siècles. Voir à titre d'exemple, *Klar*, 1951, pp. 74-75. Le témoignage de *Kirkisāni* est particulièrement instructif (*Klar*, 1943, pp. 31-38).

«libres». Les quatre qualités vocaliques mentionnées plus haut ne sont pas conditionnées par un contexte phonétique quelconque. Ceci est évident. Elles ne sont pas «libres» non plus. Une variante est dite «libre» en ce que: (a) elle n'est pas conditionnée par un contexte phonétique quelconque; (b) elle ne change pas la signification dénotative («cognitive», «descriptive») du signifié. Mais cette variation «libre» n'est pas libre. Elle est structurée elle aussi. Elle fait partie de la variabilité:<sup>15</sup> les locuteurs ont appris les lois de la variabilité selon les contraintes circonstancielles (sociologiques, stylistiques). Mais dans le cas de la prononciation traditionnelle de l'hébreu, il n'y a aucune variation. Les locuteurs qui à la fin du M.Â. prononçaient [â] dans le mot כְּרִיךְ ne se sont jamais vus contraints de prononcer [a] ou [o] ou [u]. Les locuteurs qui prononçaient [a] ne se sont jamais trouvés forcés de prononcer ni [â] ni [o] ni [u]. Ceci vaut aussi — mutatis mutandis — pour les locuteurs qui prononçaient d'habitude [o] et pour ceux qui prononçaient d'habitude [u]. Il s'ensuit que nous ne pouvons pas représenter les invariantes du système général de la langue comme phonèmes et les invariantes des différents types de *PT* comme ses variantes aussi bien conditionnées que libres. Le fondement théorique de la notion de variante en phonologie est trop étroit pour qu'on puisse baser sur elle le rapport structurel entre les entités [â], [a], [o], [u] mentionnées ci-dessus. Nous ne pouvons représenter la prononciation de l'hébreu médiéval comme la réalisation d'un système phonologique et les différents types de *PT* comme des variations de ce même système. Pourrait-on imaginer un système phonologique du Latin à partir de sa prononciation par les fidèles catholiques français, tchèques, polonais, espagnols, italiens, hongrois, croates et portugais? Il s'ensuit que les différents types de prononciation traditionnelle doivent être considérés comme des systèmes phonologiques proprement dits. Ainsi nous devons les considérer comme des systèmes secondaires d'un système supérieur, à savoir le système des invariantes sous-jacentes à la prononciation de l'hébreu à la fin du Moyen Âge, abstraction faite des différents types de *PT*. Cette double tâche ne peut être accomplie sur la base des notions opératives de la description phonologique habituelle. Ni la structure du système supérieur ni son fonctionnement, ni les rapports structuraux entre les différents types de *PT*, ni leur position

15 Sur la variabilité voir *Bentolila*, 1983, pp. 8–18 et bibliographie.

dans le système général ne peuvent être représentés dûment par la description phonologique conventionnelle. L'emploi mécanique de la description phonologique habituelle n'est pas possible dans le cas envisagé. Le sujet traité demande une approche spéciale.

Un des traits les plus caractéristiques de la *PT* à la fin du M.Â. est sa grande hétérogénéité. La transcription phonétique «large» des différents types de *PT* — la *PT* samaritaine incluse — a employé 7 signes phonétiques pour chacune des lettres ה, ק, הֶ:ה a été transcrite par [h,x,h,(ʁ),ʔ,c,ø], ק a été transcrite par [q,k,g,ʁ,ʔ,G,k'], הֶ par [t,t,d,c,tʰ,š,(s)]; 3 lettres ont été représentées par 5 signes phonétiques «larges» chacune: ב par [v,b,β,w,(f)], ט par [t,t,d,d,t']; ס par [s,š,s,(s),(z)]; 4 lettres ont été transcrites par 4 signes chacune: ג [g̃,g,x,qˣ], ו par [w,v,β,b], ז par [z,dz,s,c], שׁ par [š,s,(š),(ž)]; 8 lettres ont été transcrites par 3 signes chacune: א par [ʔ,(h),ø], ב par [b,β,(p)], ג par [g,ğ,gʔ], ד [d,d,t], ה [h,ʔ,ø], פ [p,f,(bb)], צ [s,c,s], שׁ [s,š,(š)]; 7 lettres ont été transcrites par 2 signes phonétiques chacune: ת par [d,t], י par [y(ǰ)], כ par [x,k], ל par [l(l)], מ par [f,p], נ par [r,ɣ], ט par [t,c] et seulement 3 lettres ont été transcrites chacune par un signe phonétique (כ [k], מ [m], נ [n]). La même diversité règne dans la prononciation de voyelles et même la prononciation du *dagesh forte* et l'accentuation des mots ne sont pas uniformes dans les différents types de *PT*. Il va sans dire qu'une transcription phonétique plus «étroite» aurait révélé une diversité plus accrue et même la prononciation de מ et ד nécessiterait plus d'un signe phonétique chacune.

En dépit de cette hétérogénéité, les différences entre les différents types de *PT* ne constituaient pas un obstacle à la compréhension mutuelle entre ceux qui connaissaient l'hébreu à la fin du Moyen Âge (sauf, paradoxalement, ceux qui employaient la prononciation samaritaine). La possibilité de prononcer l'hébreu pendant la lecture selon une prononciation traditionnelle n'épuisait pas toute la compétence phonologique de ceux qui connaissaient l'hébreu. Ils avaient acquis aussi la faculté de comprendre l'hébreu prononcé selon des types de prononciation traditionnelle différents dans le cadre de la vocalisation de Tibériade. Cette faculté de coordonner les différents types de prononciation fait partie aussi de leur compétence phonologique. Un Yéménite par exemple qui connaissait l'hébreu à son arrivée à Jérusalem en 1882, était capable d'identifier le phonème /â/ de sa propre prononciation avec le phonème /a/ de la prononciation sepharade et

le phonème /o/ ou /u/ de la prononciation ashkenaze. Il s'ensuit que si nous représentons chaque type de *PT* comme un système de phonèmes, notre description n'est ni suffisante, ni complète puisqu'elle ne représente pas du tout cette faculté d'identification et de concordances à travers les types de *PT*. Or, nous l'avons vu, cette faculté était une partie intégrale de la connaissance de l'hébreu à la fin du M.Â., non seulement chez les rabbins et les grammairiens mais aussi chez ceux qui connaissaient l'hébreu tout court.

Cé n'est pas un système de phonèmes qui est à la base de la prononciation de l'hébreu à la fin du M.Â., mais un système de *dia-phonèmes*.<sup>16</sup> A la base de chaque type de *PT* nous trouvons un système de phonèmes, chaque phonème étant un faisceau simultané de traits phoniques distinctifs. Mais à la base de la prononciation de l'hébreu à la fin du Moyen-Âge représentée à un niveau plus abstrait que les types de *PT* et à travers eux, nous trouvons un système de dia-phonèmes; chaque dia-phonème était un faisceau de phonèmes — un phonème de chaque *PT*, unis par un rapport de correspondance mutuelle dans le cadre d'un système. Le phonème est l'invariante en ce qui concerne la fonction distinctive, le diaphonème est une super-invariante en ce qui concerne l'identification (ou la correspondance) entre systèmes et à travers eux dans le cadre d'une même *langue*.

Signalons maintenant le diaphonème par deux doubles parenthèses droites ( $\parallel \parallel$ ), la correspondance même à travers les systèmes, par le signe  $\blacklozenge$ , la prononciation traditionnelle yéménite par *y*, la sepharade par *s* et l'ashkenaze par *a*. Nous aurons donc le diaphonème suivant:

$y / \hat{a} / \blacklozenge s / a / \blacklozenge a / o, u / \parallel$ . Et comme tous ces phonèmes sont représentés dans le système de vocalisation de Tibériade par le signe  $\text{◌}$  (qamaṣ), nous pouvons signaler le diaphonème ainsi défini par le signe  $\parallel \text{◌} \parallel$ .

A la fin du M.Â., le système des diaphonèmes vocaliques dans la syllabe accentuée (qui est le site de la pertinence maximale pour les voyelles) était le suivant:

$\parallel X \parallel \quad y, a / i, \text{ə} / \blacklozenge s / i /$   
 $\parallel X \parallel \quad y / e / \blacklozenge s / E / \blacklozenge a / ey, ay /$

16 *Weinreich*, 1973, §§ 6.21, 11.1, 171 a employé ce terme, pour décrire les dialectes du Yidiche.

||X̣|| y /a, ä/ ♦ s /E/ ♦ a /ε, ey, e/

||X̣|| y /a, ä/ ♦ s a /a/

||X̣|| y /â/ ♦ s /a/ ♦ a /o, u/

||Ḥ|| y /ö, e/ ♦ s /o/ ♦ a /ey, oy, aw/

||Ḥ|| ys /u/ a /u, i/

De la même manière nous pouvons constituer la liste des diaphonèmes consonantiques, prosodiques, etc. de l'hébreu à la fin du M.Â. Mais cela nous entraînerait trop loin.

### 5. L'avènement de l'hébreu parlé

L'hébreu parlé ne s'est pas développé dans le vide. Un arrière-fond de connaissance de la langue en a favorisé l'avènement. Si cette connaissance n'avait pas été répandue dans les principaux centres de la diaspora juive, vers la fin du XIXe siècle, le renouvellement du discours hébraïque n'aurait pas été sans doute couronné de succès. A la veille de la renaissance du parler hébreu, on employait cette langue dans l'enseignement et dans le culte. et en Europe de l'Est, dans le cadre du Mouvement des Lumières (*hahaskala*) on en faisait usage aussi dans les *belles-lettres* et dans la presse. Les pionniers de la langue parlée, Eliezer Ben-Yehouda, ses collaborateurs et ses disciples connaissaient tous leur hébreu. Leur connaissance portait sur la lecture selon une des *PT*, sur la compréhension des textes de même que sur la composition écrite. Elle ne comprenait pas la conversation quotidienne. Ils conversaient dans leurs parlars maternels comme le judéo-allemand (*yidiche*), le judéo-espagnol (*ladino*), ou bien des dialectes judéo-arabes, p.ex. le parler arabe des Juifs du Yemen. Parfois leur parler maternel était une des langues de l'Europe de l'Est: L'ukrainien, le russe, le polonais, le roumain, etc. Quand la décision de parler l'hébreu eut mûri dans leurs esprits ils abandonnèrent leur parler maternel et commencèrent à converser en hébreu. Ce fut une décision volontaire de leur part à l'âge de la maturité. Ils étendirent la prononciation utilisée dans la lecture à la synagogue et à l'école traditionnelle à la conversation quotidienne tant dans le domaine public que dans le domaine privé. Il s'ensuit que les différents types de prononciation traditionnelle forment l'arrière-fond de la renaissance de l'hébreu parlé.

Entre les années 1882–1914 se sont formés différents types d'hébreu

parlé selon les différentes *PT*, pratiquées par la population juive en Eretz-Israël, aussi bien chez les autochtones que chez les nouveaux immigrants. Chacun de ces types d'hébreu était limité à sa communauté — ashkenaze sepharade, yéménite, etc. Aucun type n'avait de situation privilégiée. Inutile de dire qu'aucun type d'hébreu parlé ne servait de norme générale. Le même système de diaphonèmes qui était à la base des *PT* pour la lecture vers la fin du XIXe siècle, se trouvait aussi être à la base de l'hébreu parlé lors de son renouvellement et pour la première génération des locuteurs de l'hébreu (1882–1914). La même hétérogénéité qui était caractéristique aux différents types de *PT* (v. p.000 là-dessus) se retrouvait aussi dans la prononciation de cette première génération de locuteurs de l'hébreu.

Tant que la prononciation de l'hébreu ne se matérialisait que dans la lecture des textes elle pouvait fonctionner comme l'actualisation d'un système de diaphonèmes. Chaque *PT* était limitée démographiquement à une Communauté (הקָהָל). Dans la Diaspora, les *PT* étaient limitées non seulement démographiquement mais aussi géographiquement. Il n'y était donc pas question de norme supercommunautaire. Mais en Eretz-Israël avec les premières tentatives dans le domaine du parler quotidien l'hébreu a amorcé un processus de passage d'un système de diaphonèmes à un système phonologique. Bientôt une norme générale a commencé à se dessiner. Au début le problème de la prononciation exemplaire et digne d'être imitée s'est posé surtout à l'école hébraïque fondée dans le dernier quart du XIXe siècle, dans les nouvelles localités. Depuis, le problème de cette prononciation type, n'a pas cessé d'être à l'ordre du jour des institutions, prenant part à la «politique» linguistique, tels le syndicat des Instituteurs et le conseil pour la langue (hébraïque), fondés l'un et l'autre en 1897. Cette activité destinée à planifier la prononciation et à contrôler son développement, a abouti à la «résolution sur la prononciation» (exemplaire) passée en 1913 par le Conseil pour la langue. Basée sur la prononciation traditionnelle sépharade (surtout des arabophones) elle prévoit cinq qualités vocaliques (*a, e, i, u, o*) et 25 prononciations consonantiques:

/ʔ/ (א), /b/ (ב), /v/ (בּ), /g/ (ג, גּ) /d/ (ד, דּ), /h/ (ה), /w/ (ו), /z/ (ז), /h/ (ח), /t/ (ט), /y/ (י), /k/ (כ), /x/ (כּ, ך), /l/ (ל), /m/ (מ), /n/ (נ, ן), /s/ (ס, ש), /c/ (צ), /p/ (פ), /f/ (פּ, ף), /c/ (צ), /k/ (ק), /r/ (ר), /ʃ/ (שׁ), /t/ (ת, תּ). De même elle prévoit la gémination ( /CC/), ainsi que la qualité vocalique

réduite /ə/ (cheva). Enfin elle a adopté l'accent oxyton, en usage dans la prononciation sepharade.

Au début tous les hébreophones étaient bilingues et l'hébreu était leur deuxième langue exactement comme au Moyen Âge. Seulement la prononciation n'était plus limitée à la lecture, mais embrassait toute la gamme des emplois oraux. La deuxième génération des hébreophones (1900–1925) comprenait aussi une minorité dont l'hébreu était la première langue et la principale: c'est dans cette langue qu'ils ont appris à très bas âge le mécanisme de la parole et c'est à travers elle que le monde leur a été révélé. C'est cette langue qu'ils employaient pour communiquer et pour s'exprimer oralement et par écrit aussi bien dans leur vie privée que dans leur vie publique. C'est ainsi que l'hébreu moderne a débuté. Cette minorité d'hébreophones natifs, très peu importante au début du siècle et dont le nombre a augmenté progressivement, est devenue la majorité qu'on estime, de nos jours, à environ deux millions de personnes.<sup>17</sup>

Dans le discours de ces hébreophones *natifs* un double processus se dessine: D'une part un processus d'uniformisation c'est à dire l'abolition des différences importantes entre les *PT* et leur uniformisation autour d'une norme nouvelle; et d'autre part, une diversification nouvelle de la prononciation selon des contraintes dues aux circonstances sociologiques et stylistiques. Malheureusement le sujet a été à peine abordé jusqu'à présent.<sup>18</sup>

Quelle est cette norme nouvelle autour de laquelle s'est cristallisée la prononciation *native* de l'hébreu? Il est évident qu'elle s'est largement éloignée de la prononciation exemplaire recommandée en 1913. Celle-ci prévoit pour les consonnes par exemple, *l'emphase* comme trait distinctif /k/ (ק): /k/ (כ), /t/ (ט): /t/ (ת), de même que le phonème /w/ (ו): /v/ (װ), la gémiation comme trait distinctif (/kalla/ = «bru», «fiancée»: /kala/ = «fin» «anéantissement»). Tous ces traits ont disparu de la norme nouvelle. Car la norme nouvelle s'est constituée autour du *dénominateur commun* à tous les types de *PT* représentés en *Eretz-Israël* à la veille de la renaissance de l'hébreu et durant les premières vagues d'aliya (1882–1929). C'est à dire,

17 Pour une étude statistique de la renaissance de l'hébreu et de l'avènement de l'hébreu parlé voir *Baki* (1955), *Shmältz-Baki* (1973).

18 Voir maintenant *Bentolila* (1983).

autour de la prononciation sepharade des voyelles et la prononciation ashkenaze des consonnes. En d'autres termes, il n'y a dans la prononciation des voyelles aucun trait phonique qui ne soit contenu dans la *PT* des sepharades, et dans la prononciation des consonnes aucun trait qui ne soit contenu dans la *PT* ashkenaze.

Un témoignage indirect sur la prononciation de l'hébreu par les enfants d'âge scolaire durant les années trente nous est donné dans *Goitein*, 1945, pp. 61–108. D.S. Goitein a enseigné l'hébreu dans les écoles primaires et secondaires depuis 1923. De 1938 à 1948 il a été Inspecteur de l'enseignement de l'hébreu en Palestine Mandataire. En tant que tel il eut l'idée heureuse de faire l'inventaire des défauts de prononciation chez les enfants, de même que, celui des déviations («fautes») de la norme idéale établie en 1913, une véritable «grammaire de fautes» de prononciation. Il arrive à la conclusion que la prononciation de l'hébreu chez les enfants des années trente «est sepharade par l'intention et ashkenaze par la capacité» (*ibidem*, 79–80). Il fait donc une distinction entre la norme idéale établie en 1913 et la norme réelle qui s'est imposée pendant les années vingt et trente dans la jeune génération et il propose des moyens pédagogiques pour améliorer la prononciation des écoliers (*ibidem*, 84–108). Les enfants des années trente sont maintenant des adultes d'âge avancé. Ils ont apporté avec eux leur prononciation dans le domaine public — au tribunal, à l'université, au parlement, à la radio, à la télévision, au théâtre et au cinéma, de même qu'à la synagogue et l'ont léguée à leurs enfants et leurs petits-enfants. C'est ainsi que l'hébreu parlé aujourd'hui s'est développé à partir des *PT*: «Il essaya de perpétuer la *PT* sepharade à l'aide des sons attestés par la *PT* ashkenaze (*Goitein*, 1945, p. 80).

La prononciation exemplaire recommandée en 1913 prévoit aussi l'emploi du pharynx pour la prononciation des consonnes /c/ (צ), /h/ (ח); ce trait a disparu lui aussi de la prononciation des hébréophones *natifs* des années trente et quarante. Les grandes vagues d'aliya des années cinquante ont emmené presque un million de Juifs du Yemen, de l'Irak, d'Afrique du Nord, parlant différents dialectes arabes et dont la *PT* de l'hébreu contient la prononciation pharyngale [c, h]. Aujourd'hui les enfants et les petits-enfants de ces *olim* sont des locuteurs *natifs* de l'hébreu qui prononcent les consonnes pharyngales ou, en tout cas, sont capables de les prononcer. Nous pouvons donc parler d'une double norme dans le cadre de la

prononciation native de l'hébreu; l'une qui emploie le pharynx pour la prononciation de certaines consonnes et l'autre qui ne l'emploie pas.<sup>19</sup>

Quant à la diversification de la prononciation elle s'est organisée selon les différentes dimensions du contexte situationnel de la parole. Selon *le medium* (la matière de l'expression) l'hébreu parlé se distingue de l'hébreu écrit. Dans le cadre de l'hébreu parlé l'événement le plus remarquable s'avère être la cristallisation de la *conversation quotidienne* comme terme non-marqué des oppositions stylistiques. Tout le monde y participe, et par rapport à la conversation, tous les autres emplois oraux,<sup>20</sup> en sont des spécialisations. La cristallisation de la *conversation native* et la formation des *styles (registres) oraux* qui l'ont suivie peuvent être considérées comme l'étape finale de l'avènement de l'hébreu parlé et de la renaissance de l'hébreu tout court.<sup>21</sup>

- 19 Les descripteurs de l'hébreu moderne ne sont pas tombés d'accord sur ce point. Rosen, 1977, p. 58: «The phonemic system of the "Oriental" community style is closer to the oppositions *h:X* and *?:ç*». Voir aussi N. 52 *ibidem*.
- 20 Par exemple: le débat, l'interview, l'exposé, le discours, la lecture à haute voix, la dictée, la déclamation par coeur, le dialogue au théâtre et dans les films; la conversation téléphonique, la radio diffusion, etc.
- 21 Aujourd'hui, en Israël, on entend encore les différents types de *PT* dans les synagogues fréquentées par des fidèles qui appartiennent à une même communauté, surtout de la bouche de ses membres les plus âgés. Dans les synagogues «mixtes» les différents types de *PT* tombent en désuétude et une nouvelle norme s'est formée. C'est un nouveau *style (register) oral synagogal* employé pour la lecture de la péripécie hebdomadaire et des haftarot et pour la récitation de la prière. Les types de *PT* sont donc aujourd'hui des *sous-styles* de ce style oral synagogal.

## Les ouvrages mentionnés

- ר' בקי, 'תחיית הלשון העברית באספקלריה סטאטיסטית' לשוננו כ = *Baki, 1955* (תשט"ז), עמ' 65-82; שם כא (תשכ"ז), עמ' 41-68
- Banitt, 1972* = M. Banitt, *Le Glossaire de Bâle*, 2 vols., Jérusalem 1972.
- א' בנדויד, 'תקופות הדיבור העברי ותקופות העברית הכתובה', *Ben-David, 1985* = מחקרים בלשון א, עמ' 163-173
- ז' בן-חיים, עברית וארמית נוסח שומרון, 5 כרכים, *Ben-Hayyim, 1957-1977* = ירושלים 1977-1957
- Ben-Hayyim, 1971* = Z. Ben-Hayyim, «Hebrew Grammar» *EJ*, 1971, pp. 77-124.
- י' בן-טולילה, מבטאי העברית המשמשת במושב של יוצאי *Bentolila, 1983* = מרוקו בנגב — פרק בפונולוגיה חברתית [=חיבור לשם קבלת התואר דוקטור לפילוסופיה, האוניברסיטה העברית], ירושלים 1983
- קדיה פלמן, קטלוג התיעוד המוקלט, ארכיון מפעל מסורות *Felmann, 1978* = הלשון, ירושלים, תשל"ח [=עדה ולשון, ג, פרסומי מפעל מסורות הלשון של עדות ישראל, בעריכתו של שלמה מורג]
- Ferguson, 1959* = C.A. Ferguson, «Diglossia», *Word* XV, 1959, pp. 325-340.
- ש"ד גויטיין, הוראת העברית בארץ-ישראל, תל-אביב *Goitein, 1945* =
- Goitein, 1971* = S.D. Goitein, *A Mediterranean Society — The Jewish Communities of the Arab World as Portrayed in the Documents of the Cairo Geniza*, 4 vols. Berkeley & Los Angeles: University of California Press, (vol. 1: *Economic Foundations*, 1967; vol. 2: *The Community*, 1971; vol. 3: *The Family*, 1978; vol. 4: *Daily Life*, 1983).
- Haugen, 1956* = E. Haugen, *Bilingualism in the Americas — A Bibliography and Research Guide*, Publications of the American Dialect Society No. 26, Nov. 1956, University of Alabama Press.
- א"צ אידלזון, 'ההברה העברית', השלוח כח, (תרע"ג), עמ' *Idelsohn, 1913* = 141-132, 42-34
- Idelsohn, 1913a* = A.Z. Idelsohn «Die gegenwärtige Aussprache des Hebräischen bei Juden und Samaritanern». *MGWJ* 57.1913, pp. 527-547, 697-721.
- א"צ אידלזון, אוצר נגינות ישראל, עשרה כרכים — *Idelsohn, 1914-1932* = ירושלים, ברלין, וינה, 1932-1914; יצא לאור גם בגרמנית ובאנגלית; מהדורה מצולמת בהוצאת 'כתב', 1973

- Katz, 1978 = קציעה כץ — מסורת הקריאה של קהילת ג'רבה במקרא ובמשנה, תורת ההגה והפועל, ירושלים, תשל"ח [= עדה ולשון ב, פרסומי מפעל מסורות הלשון של עדות ישראל, עורך הסדרה שלמה מורג]
- Katz, 1981 = מסורת הלשון העברית של יהודי ארם-צובא (חלב) בקריאת המקרא = פרסומי מפעל מסורות והמשנה, תורת ההגה, ירושלים תשמ"א [= עדה ולשון ז, פרסומי מפעל מסורות הלשון של עדות ישראל, עורך הסדרה שלמה מורג]
- Kelly, 1969 = L.G. Kelly ed., *Description and Measurement of Bilingualism* (an international seminar, Univ. of Moncton, June 6-14, 1967), publ. in association with the Canadian National Commission for Unesco by Univ. of Toronto Press, 1969.
- Klar, 1943 = ב' קלאר, 'ענייני מסורה ומבטא אצל קרקסאני', ענייני לשון, תש"ג, עמ' 31-38
- Klar, 1951 = הנ"ל, 'לתולדות המבטא העברי בימי-הביניים', לשוננו יז (תשי"א), עמ' 72-75
- Mackey, 1972 = W.F. Mackey, «Dialinguistic Identification» in: E.S. Firchow et al. eds., *Studies for Einar Haugen*, Mouton, The Hague — Paris, 349-60.
- Macnamara, 1969 = J. Macnamara, «How can one measure the extent of a person's bilingual proficiency? in: Kelly, 1969, pp. 80-97.
- Mamman (1984) = א' ממן, 'מסורת הקריאה של יהודי תיטואן במקרא ובמשנה' מסורות א. תשמ"ד, עמ' 51-120
- Mehqarim ba-lashon = מחקרים בלשון א, בעריכת משה בר-אשר, ירושלים תשמ"ה
- Morag, 1971 = Sh. Mo[rag], «Pronunciations of Hebrew». *EJ* XIII. (1971), pp. 1120-1145.
- Morag, 1977 = ש' מורג (עורך). מסורת הלשון העברית של יהודי בגדאד בקריאת המקרא והמשנה. תורת ההגה בעריכת שלמה מורג, ירושלים, תשל"ז [= עדה ולשון א, פרסומי מפעל מסורות הלשון של עדות ישראל, עורך הסדרה שלמה מורג]
- Peretz, 1967 = י' פרץ, משפט הזיקה בלשון העברית לכל תקופותיה, תל-אביב 1967.
- Rosén, 1977 = H.B. Rosén, *Contemporary Hebrew*, Mouton 1977 [= *Trends in Linguistics State-of-the-Art Reports*. W. Winter ed. Nr. 11].
- Segal, 1927 = M.H. Segal, *A Grammar of Mishnaic Hebrew*, Oxford, 1927.
- Segal, 1936 = מ"צ סגל, דקדוק לשון המשנה, תל-אביב, תרצ"ו =

- Shmältz-Baki*, 1973 = ע' שמלץ ור' בקי, 'העברית פלשון דיבור יום-יומית של היהודים בישראל', לשוננו, לז (תשל"ג), עמ' 50-68; 187-204
- Téné*, 1968 = D. Téné, «L'Hébreu Contemporain», *Le Langage* ed. A. Martinet (= 25e volume de l'«Encyclopédie de la Pléiade»), 1968, pp. 975-1002.
- Téné*, 1983 = ד' טנא, 'השוואת הלשונות וידיעת הלשון באיזור הדיבור הערבי במאות ה' והי"א למניין המקובל', מחקרי לשון, מוגשים לזאב בן-חיים בהגיעו לשיבה, בעריכת משה בר-אשר ואחרים, ירושלים, תשמ"ג, 287-237
- Téné*, 1985 = ד' טנא, 'לעניין אחדותה ההיסטורית של העברית וחלוקתה לתקופות (בפתח הדיון) מחקרים בלשון, א, עמ' 101-155
- Weinreich*, 1973 = מ' וויינרייך, געשיכטע פֿון דער יידישער שפראך, באגריפֿן, פֿאקטן, מעטאדן, 4 כרכים, ניו-יורק, 1973